

Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain
QUILICHINI et Emmanuel CELERI
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE D'AJACCIO

Suivant acte reçu par Maître Julien CHILINI, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée dénommée « ROMBALDI, FORT, BARTOLI, QUILICHINI ET CELERI, NOTAIRES », le 27 Juillet 2023, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil concernant :

Monsieur André Xavier François-Marie PAOLI, professeur de musique, et
Madame Christelle DEMONTIS, hôtesse au sol Air France, demeurant à AJACCIO
(20000) Résidence Highland Av. de Verdun.

Monsieur est né à AJACCIO (20000) le 1er janvier 1973,

Madame est née à AJACCIO (20000) le 6 septembre 1974.

Ils possèdent depuis plus de trente ans, les biens immobiliers ci-après désignés, joignant ainsi leur possession à celle de Monsieur Antoine CASANOVA, Madame Catherine Marie Xavière CASANOVA, Monsieur Jean-Luc Mauri CASANOVA, époux de Madame Marie Pierre Paule Dominique SANSONETTI,

Dans un ensemble immobilier situé à AJACCIO (CORSE-DU-SUD) 20000
Avenue de Verdun, Résidence Highland, cadastré BZ, 200, 9005 AV DE VERDUN pour 00ha
15a 48ca, le lot de copropriété n° 47.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 : "Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : rombaldi.formalites@notaires.fr